



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Question orale

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 19.HOU.183

Déposé le : 05.02.19

Scanné le : _____

Art. 112 LGC Les questions orales, déposées le premier mardi de chaque mois et traitées le mardi suivant devant le GC, portent sur un sujet d'actualité et sur une compétence propre ou déléguée du CE. Elles ne comportent **qu'une seule et unique question**, rédigée de manière **succincte**, et ne dépassent pas 1'000 signes typographiques. Elles ne sont pas développées et peuvent être proposées par un député, un groupe politique ou une commission. Les titres des questions orales sont transmis, pour information, à tous les membres du GC. Lors de leur traitement, les questions orales ne donnent pas lieu à débat.

A la suite de la réponse apportée par le CE, l'auteur de la question est autorisé à formuler une brève question complémentaire, à laquelle le CE, dans la mesure du possible, répond immédiatement.

Titre de la question orale

Violation de l'obligation d'informer les locataires avant travaux : quelle réaction des autorités ?

Question posée

Près de 250 locataires s'opposent actuellement à l'expulsion de leur logement dans les immeubles de l'avenue du Parc-de-la-Rouvraie 4 et de la route d'Aloys-Fauquez 26 à Lausanne. Ces locataires ont notamment lancé une pétition de soutien ayant recueilli plus de 3000 signatures. Ils ont aussi souligné dans les médias que l'obligation pour le propriétaire d'informer et de consulter par écrit les locataires avant des travaux, prévue à l'art. 6 de la L3PL dans le but de protéger les locataires contre des transformations ou rénovations abusives, n'avait pas été respectée par le propriétaire. Comment les autorités cantonales, compétentes en matière d'autorisation de travaux suite à un préavis de la commune, entendent-elles sanctionner cette violation de l'art. 6 de la L3PL ?

Nom et prénom de l'auteur :

Buclin, Hadrien

Signature :

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :